

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 516

présenté par  
M. Pupponi  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE ADDITIONNEL****AVANT L'ARTICLE 16, insérer l'article suivant :**

Dans le cadre du Plan Espoir-Banlieue, quatre projets spécifiques sont identifiés en Île-de-France: le raccordement RER du Barreau de Gonesse, la Tangentielle Nord entre Sartrouville et Noisy-le-Sec, le débranchement du tram-train T4, le tram-train Massy/Evry. Hors Île-de-France, les projets de transport sont les 37 retenus pour désenclaver les zones urbaines sensibles. La réalisation de ces projets est essentielle pour désenclaver les quartiers en difficulté concernés.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement a pour objectif de préciser les projets identifiés en et hors Île-de-France, dans le cadre du Plan Espoir-Banlieue, et de rappeler ainsi la nécessité d'accélérer le désenclavement des quartiers concernés. En effet, le développement durable se construit dans ses dimensions tant environnementale, qu'économique et sociale. Les projets de transport en commun répondent au souci environnemental de diminuer l'usage de la voiture et au souci économique de favoriser la mobilité sur le territoire, notamment entre les lieux d'habitation et les lieux d'emplois. Ils doivent également répondre à l'objectif social de favoriser la mobilité et l'accessibilité aux pôles d'emplois des populations les plus fragiles, souvent non motorisées.